



Comment se passe la succession entre époux

Par AMKD

Bonjour,

Mon époux étant décédé je voulais savoir puisqu'il n'y a pas de testament qui peut prétendre à hériter de ses affaires (vêtements et autres biens) ? Je précise que nous sommes mariés et avons un enfant.

Merci de votre reponse

Par kang74

Bonjour

Vous et ses enfants sont les héritiers de votre mari si vous ne renoncez pas à la succession .
En effet on hérite des biens , mais on hérite aussi des dettes .

Par AMKD

Merci de votre réponse. Je ne suis donc pas obligé de donner des affaires de mon défunt époux à sa famille ?

Par kang74

Mis à part si on parle d'autres enfants, non .